

CHARTRE JEUNE JOUEUR DE RUGBY LUXEMBOURGEOIS

Préambule : Une charte c'est des droits, des devoirs et des règles de vie à respecter.

Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement

Le jeune joueur vient à l'Ecole de Rugby (EDR) pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant qu'Homme

ARTICLE 1 : MES DROITS

Le jeune Joueur a droit :

-  À une formation de qualité
-  À un développement en « bonne santé »
-  Au plaisir du jeu, qui ne va pas sans la possibilité d'initiative et le risque d'erreur
-  À son dû de temps de jeu en compétition
-  Au respect de ses entraîneurs, dirigeants, adversaires, partenaires, et de tout l'environnement à l'entraînement et en compétition (au club comme à l'extérieur)
-  À l'expression auprès des responsables des problèmes qu'il pourrait rencontrer
-  À la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés

Il a aussi droit :

-  Au respect de sa personnalité, de ses convictions voire de ses différences
-  À l'attitude exemplaire de ses entraîneurs, dirigeants, partenaires et adversaires
-  À un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sortir du « droit chemin »

ARTICLE 2 : MES DEVOIRS

Le jeune Joueur a le devoir :

-  D'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe
-  D'être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau »
-  D'être respectueux des règles de jeu, de son encadrement, de ses partenaires et adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations

Il a aussi le devoir :

-  D'accepter en toute circonstance les décisions des responsables
-  D'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches

ARTICLE 3 : LES REGLES DE VIE A RESPECTER

Le jeune Joueur a le devoir :

-  De connaître les règles de vie du groupe et de les respecter
-  De participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément (rangement du matériel, propreté des lieux, ...)
-  De gérer de manière responsable son équipement personnel



FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE RUGBY

PÔLE GOUVERNANCE & ADMINISTRATION

-  De transmettre à ses parents toutes les informations qui leur sont destinées
-  De donner en toutes circonstances une bonne image de son club

Il a aussi le devoir :

-  D'être un compagnon agréable dans la vie de groupe
-  D'accepter, voire d'aider ceux qui auraient des difficultés
-  D'accepter et de respecter les « différences »

Nom et Prénoms du Jeune Joueur : _____

Fait à _____ , le _____

Signature (Précédé de la mention « lu et approuvé ») :

